

## 7 – 4. Aperçu sur les Baret – Barret –Baré – Barré de l'Isle de France de 1750 à 1810.

Sources :

Registre des Concessions de 1728 à 1810, répertoire alphabétique de la série LC (registre des concessions) couvrant la période 1726 -1810.

Informations réunies à ce jour :

-1) à partir des tables du CAOM de l'Etat civil (information de Patricia Chateaufeuf).

- Baret Marie Madeleine – baptême à Port Louis le 23-04-1759
- Baret Philippe – baptême à Port Louis le 03-01-1761
- Barret Léonore – baptême à la Rivière du Rempart le 07-03-1794

- 2) Renseignements obtenus à partir des registres des concessions des Archives de Maurice :

(1)	nom	Région	superficie	date	registre	commentaire
209	Baret Jeanne	Petite Montagne Port Louis	60 toises carrées	12-08-1770	LC 7 / 8	Doit avoir plus de 20 ans
213	Barré Jeanne	Voir Le Maitre Jeanne			LC 13 / 436 LC 8 / 190 LC 18 / 184	"
214	Barré Sylvestre	Moka	49 arpents 84 perches	03-11-1787	LC 13 / 436	"
3087	Lemaitre Jeanne (Mrs J.B.Cunat)	Mare Tabac Grand Port	156 ¼ arpents	15-07-1771	LC 8 / 123	"
3088	Le Maitre Jeanne (Mrs S. Barré)	Mare Tabac Grand Port	165 arpents	27-03-1773	LC 8 / 190	"
3089	Le Maitre Jeanne (Mrs S. Barré)	Moka	49 arpents 84 perches	03-11-1787	LC 13 / 436 LC 18 / 184	"

-3 ) N° dans le Répertoire alphabétique de la série LC (registre des concessions) couvrant la période 1726 -1810.

- N° 209 (1) Registre : LC 7 / 68. Dame Jeanne Baret achat d'un terrain pour construire. Le 12 août 1770. Voir fiche détaillée .....

-LC 7 / 68  
Registre 7  
Acte 68

-LC 13 / 436

Registre 13

Acte 436

...concession de terrain pour sieur et Madame Barré, quartier de Moka, ayant été requis par le sieur Sylvestre Barré, capitaine des troupes nationales et habitant celle de moka et par Jeanne Lemaitre son épouse.....et par dame Barré pour le terrain mentionné....

-LC 18 / 184

Registre 18

Acte 184

...concession de terrain pour le sieur et Dame Barré....de Moka 1405.

Ayant été requis par le sieur Sylvestre Barré, capitaine des troupes nationales, habitant cet ile et par dame Le Maitre Jeanne son épouse...(son nom d'épouse est donc Jeanne Barré !)

-LC 8 / 123

Registre 8

Acte 123

Dame Cunat

N° 776

Quartier du grand Port

Mare du Tabac

...avons concédé et concédons à la Dame Jeanne Lemaitre, épouse du sieur Cunat suivant la demande...( ?) au bar ( ?) et lagueure ( ?) ...par Demoiselle Jeanne Lemaitre...(15 juillet 1771)

-LC 8 / 1990

Registre 8

Acte 190

Dlle Jeanne

Le Maitre

Mares du Tabac

Quartier du Grand Port

(1)	nom	Région	superficie	date	registre
-----	-----	--------	------------	------	----------

209	<b>Regret  Antoine</b> <b>BARET Jeanne</b>	Petite Montagne Port Louis	60 toises carrées	12.08.1770	LC 7/68
		Damplemousses	500 pas	1735 (?)	LC 2/160
213	<b>BARRÉ Jeanne</b>	Voir LE MAITRE Jeanne	-	-	LC 13/436 LC 8/190 LC 18/184
214	<b>BARRÉ Sylvestre</b>	Moka	49 arpents 84 perches	03.11.1787	LC 13/436 LC 18/184
	<b>BARRIN Armand</b>	Mare aux Jones	625 arpents	30.05.1763	LC 3/320

3087	LEMAITRE Jeanne [Mrs. J.B.H. CUNAT]	Mare Tabac Grand Port	156¼ arpents	15.07.1771	LC 8/123
3088	LE MAITRE Jeanne [Mrs. S. BARRE]	Mare Tabac Grand Port	165 arpents	27.03.1773	LC 8/190
3089	LE MAITRE Jeanne [Mrs. S. BARRE]	Moka	49 arpents 84 perches	03.11.1787	LC 13/436 LC 18/184
		Voir MASSON			LC 19/30

Source : Archives Nationales de Maurice : Répertoire alphabétique de la série LC (registre des concessions) couvrant la période 1726 -1810.

154

francois vicomte de Souillac  
De la Cour Royale & Militaire de Saint Louis  
Desceade, Gouverneur Général des Isles de France & de Bourbon,  
De Bourbon, et de tous les Etablissements Français  
de la Mer du Cap & Bonne Espérance.

à  
Augustin-francois Motais  
De Bourbon, Commissaire Général des Colonies  
Ordonnateur aux Isles de France & de Bourbon  
le Président des Conseils Supérieurs ou d'Interlocution

Concession de la Capitainerie des Enclaves Nationales à l'habitant de cette Isle, le sieur de la Motte  
1405

Le sieur de la Motte, son épouse, & lui concède un Morceau de Terrain  
situé au quartier de Moka. Lui est cédé enclavé dans ceux qui sont  
des lieux Marière de Jouy & de Horsauro. Né de l'acquisition de  
présentée à cet effet par les Dites Sieurs de la Motte, le Sieur de la  
de la présente année, au cas de laquelle les Dites Ordonnances sur  
Jours, soit communiqué au sieur de la Motte, au porteur de  
Lequel Le rapport dudit Sieur de la Motte, étant en suite passé

Archives Nationales de Maurice : Registre des concessions couvrant la période 1726 -1810.